

Berne, le 23 septembre 2026

Prise de position « Transport '45 »

La CI TraP Suisse dit « Oui avec réserves » : Des priorités claires pour le rail, aucun abandon de projets adoptés et obligatoirement un concept d'offre contraignant

La CI TraP Suisse salue le principe d'une planification intégrée des transports, mais critique l'absence de bases solides ainsi que le retard prévu pour d'importants projets ferroviaires. Elle exige une priorisation en faveur des transports publics, la réalisation intégrale des aménagements déjà adoptés ainsi qu'un concept d'offre contraignant pour le message.

Pour la CI TraP Suisse, il est impératif qu'un projet intermodal ait pour objectif d'augmenter durablement la part de marché des transports publics dans le trafic global. Afin d'atteindre cet objectif et d'éviter les erreurs de planification, elle formule les exigences suivantes à l'intention du Conseil fédéral et du Parlement dans le cadre de la consultation :

Concept d'offre pour le trafic à longue distance : La CI TraP exige, comme base du message 2027, un concept d'offre obligatoire pour le trafic à longue distance, tel que le prescrit la loi sur les chemins de fer. La CI TraP avait déjà formulé cette demande en juin 2024 dans une résolution, qui a ensuite été reprise par les commissions des transports des deux Chambres sous forme de motions et acceptée.

Maintien de la substance : La CI TraP demande que le Conseil fédéral indique dans le message 2027 comment il entend résorber le retard accumulé dans le maintien de la substance de l'infrastructure ferroviaire pour la période 2027–2031, en adéquation avec les ressources disponibles du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).

Stratégie intermodale: La CI TraP critique le fait que la proposition ne répond pas à son ambition de poursuivre une stratégie d'aménagement intermodale et coordonnée avec les objectifs de développement territorial entre la Confédération et les cantons. Une telle stratégie doit poursuivre l'objectif clair d'augmenter durablement la part de marché des transports publics dans le trafic global.

Garantie des projets adoptés : Les projets d'aménagement déjà adoptés par le Parlement dans le cadre de PRODES 2035 ou antérieurement doivent être réalisés sans retard. Cela vaut en particulier pour la nouvelle ligne Morges–Perroy. Ce projet ne doit en aucun cas être retiré du présent message ou reporté au message 2031.

Des critères clairs pour les nouveaux projets: Les nouveaux projets nécessitent un bon rapport coût-bénéfice, un avant-projet et un financement garanti. La gare traversante de Lucerne doit être intégrée en tant que projet global afin d'éviter une solution provisoire de gare terminus pendant des décennies. L'axe Ouest-Est doit être ancré comme projet clé, y compris l'augmentation des capacités en Suisse orientale. Le tunnel du Grimsel doit être supprimé en raison de son rapport coût-bénéfice insuffisant.

Programmes d'agglomération : Les projets ferroviaires qui constituent un élément stratégique des programmes d'agglomération adoptés doivent également être intégrés avec une priorité élevée dans le programme d'aménagement ferroviaire.

Part fédérale plus élevée pour les systèmes urbains : La part fédérale dans le financement des projets de TP dans les agglomérations (systèmes de tramway et de type métro), financée par les programmes d'agglomération, doit être nettement augmentée afin que les projets clés déjà adoptés puissent également être réalisés dans les meilleurs délais.

Financement du FIF : La CITraP exige la prolongation du pourcentage de la TVA afin d'améliorer l'entretien du réseau et d'augmenter la résilience du réseau.

Nouveau responsable du secrétariat central de la CITraP Suisse

Le comité de la CITraP Suisse a élu Ueli Müller en tant que nouveau responsable du secrétariat central. Il reprendra ses fonctions au 1er octobre 2026 pour succéder à Cordelia Oppliger, qui dirigeait le secrétariat depuis le 1er février 2024 et quitte l'association de son propre souhait.

Ueli Müller est membre de la CITraP Berne et bénéficie d'une longue expérience dans la politique de l'environnement et des transports – notamment grâce à ses activités précédentes chez Greenpeace, à l'ATE et à la Ville de Berne. Grâce à sa solide expertise et à son vaste réseau, il poursuivra et renforcera le rôle du secrétariat central en tant que plaque tournante administrative et organisationnelle de la CITraP Suisse.

Annexes :

Prise de position sur la consultation relative à Transport '45

Pour plus d'informations ou toute question, veuillez contacter :

Florence Brenzikofer, présidente, conseillère nationale, tél. 079 797 48 69

Ueli Müller, membre du comité et nouveau responsable du secrétariat central, tél. 079 756 77 21

La CITraP se compose de neuf sections régionales comptant 1'150 membres. Elle s'engage dans le débat politique et auprès du public en faveur de transports publics de haute qualité, contribuant ainsi de manière essentielle à une mobilité respectueuse du climat et de l'humain.